



■ Pour les jeunes, le football est une activité importante. Ils la pratiquent sur le stade de l'institution. Photo Sandrine VADROT-MOREL

CHÂTILLON RÉFUGIÉS

Pour les jeunes Soudanais, l'école a commencé

Âgés de 16 à 17 ans, les 36 Soudanais arrivés dans la nuit du 2 au 3 novembre à Châtillon sont logés à Châtillon, dans l'établissement Lonjaret, propriété de la fondation OVE. Une scolarisation adaptée se met en place.

La trentaine de Soudanais mineurs arrivée de Calais au début du mois a été confiée à une équipe de professionnels. Leur situation va être évaluée, puis, au bout de quatre mois, leur orientation sera envisagée. Pendant ce temps d'attente, tous vont bénéficier d'une scolarisation adaptée. L'objectif premier de la fondation OVE était d'offrir un toit à ces jeunes issus du démantèlement de la Jungle de Calais. « Nous leur avons offert l'argent. Leur prise en charge se fait selon un cahier des char-

ges précis, avec humanité mais professionnalisme », a expliqué Philippe Mortel, directeur adjoint de la fondation, le 7 novembre, aux associations réunies au Bois d'Oingt.

Après des bilans médicaux et psychologiques, des ateliers sports, arts plastiques, apprentissage de l'anglais et connaissance des droits ont été mis en place pour les jeunes réfugiés.

« Tout enfant a le droit d'apprendre »

Dès les premiers instants, une professeur de français-langue étrangère, était présente au côté des encadrants et animateurs interprètes. « Certains jeunes sont allés à l'école dans leur pays, mais compte tenu du contexte de guerre aucun



■ Roula Yaziji, réfugiée syrienne, enseigne l'anglais à Mohanad. Photo Sandrine VADROT-MOREL

n'a bénéficié d'une scolarité suivie », indiquait-on chez OVE. Les services de l'Éducation nationale ont donc mis en place une scolarisation spécifique : depuis lundi, 17 adolescents fréquentent le collège Simone Veil à Châ-

illon d'Azergues. Après une évaluation précise effectuée par les services de l'éducation nationale, ils ont été répartis par petits groupes selon des niveaux de références.

« N'importe quel enfant a le droit d'apprendre, expliquait Guillaume Méry, directeur du centre. Quelques jeunes étaient en demande, puis d'autres se sont intéressés... » Aucun des jeunes ne fréquente la classe classiquement. « Les jeunes sont intégralement pris en charge par OVE au niveau du transport et des repas. Pour le moment, ils ne sont pas en contact avec les collégiens, car ils n'ont pas les mêmes horaires de cours. »

De notre correspondante S. Vadrot-Morel (avec SR)

CONCERNANT le mouvement de mécontentement d'une dizaine de migrants, samedi, vis-à-vis de la cantine (notre édition de dimanche), les encadrants n'ont pas souhaité s'exprimer.

POINT PAR POINT

■ Projet de réunion publique après des tracts hostiles

« Une réunion publique à Châtillon, avant les fêtes, est indispensable pour informer, dédramatiser, permettre à tous de s'exprimer, envisager la cohabitation plus sereinement... » C'est ce qui ressort d'une réunion d'Action Réfugiés en Pierres Dorées⁽¹⁾ qui s'est tenue le 21 novembre, après lecture de tracts et autres courriers hostiles à l'accueil de réfugiés qui circulent dans Châtillon.

■ Qui peut aider

Des associations peuvent faire des propositions d'accompagnement aux jeunes soudanais. En projet : foot, basket, batucada, hip-hop, échecs, dessin, médiathèque ou encore un spectacle de magie.

Il est proposé au maire l'envoi d'un courrier à l'ensemble des associations du village.

Annick Traclet et Marie-Claude Blisson centralisent les propositions⁽²⁾. Des particuliers peuvent aussi prendre en charge un

ou deux jeunes pour une sortie/activité. Une convention sera alors signée entre le particulier et l'OVE.

A noter : une famille de Châtillon a proposé un F4 pour l'accueil de réfugiés.

LES besoins ou demandes en matière de matériel ou de services sont référencés sur :

<http://blog.fondation-ove.fr/caomi/>

mail : caomi@fondation-ove.fr

(1) [Nouvelle adresse mail :](mailto:arpd69@gmail.com)

(2) annick.traclet@orange.fr

marieblisson@orange.fr

L'Éducation nationale saisie

« Le collège Simone Veil à Châtillon d'Azergues a accepté d'ouvrir ses portes aux jeunes ayant exprimé leur souhait de poursuivre une scolarité en France. Afin d'accompagner leur prise en charge, un protocole de scolarisation précis sera mis en place : par petits groupes et par demi-journée. Une enseignante spécialisée dans l'alphabétisation et l'enseignement du français, langue seconde, apportera un enseignement adapté aux élèves et sera secondée d'une enseignante de français-langue étrangère missionnée par la fondation OVE. »